



BAC PROF. TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE

↳ Objectifs

L'assistant en architecture (collaborateur d'architecte) a pour rôle de seconder l'architecte dans l'acte de construire

- Sa mission principale est de traduire graphiquement les projets architecturaux, à partir de croquis et d'esquisses qui lui sont fournis.
- Ses fonctions et compétences sont liées aux phases de déroulement d'un programme architectural, de l'avant projet à la phase de réalisation. Il est donc amené à :
 - Participer à l'élaboration de dossiers architecturaux (Dessin assisté par Ordinateur et CAO),
 - Réaliser des maquettes, des dessins d'exécution des marchés des travaux et à la réception des ouvrages
 - Participer à l'assistance et à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

↳ Contenu

Enseignement Professionnel

Apports théoriques et pratiques :

- lecture de plans – dessin technique, DAO,
- métré, économie de la construction,
- technologie et résistance des matériaux,
- topographie

permettant de maîtriser les différentes phases d'un projet et sa réalisation :

L'esquisse, les études préliminaires et le diagnostic

L'avant-projet sommaire

L'avant-projet définitif :

Les autorisations de construire

Les études de projet

L'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux

Les plans d'exécution préalables au démarrage des travaux

La direction de l'exécution des marchés de travaux

La réception et la livraison des ouvrages

Enseignement Général

Français, Anglais, Mathématiques, Histoire-Géographie, Arts appliqués, Science physiques

↳ Organisation pédagogique

Formation en alternance sous contrat de professionnalisation ou autre statut

↳ Financement

Nous consulter

